

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DE PREVY
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le vingt-quatre mai à neuf et heures trente-cinq minutes, les membres de l'Assemblée Générale Mixte de PREVY se sont réunis après clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à neuf heures, en Assemblée Générale Ordinaire au sein du siège social de l'Association situé à la Maison de la Prévention – 215 Rue Georges Besse à Nîmes.

- Membres présents ou représentés : voir la feuille de présence et la liste de l'ensemble des pouvoirs reçus ci-annexées au présent procès-verbal.
- ✓ Nombre d'adhérents présents : 12 représentant 12 voix.
- ✓ Nombre de pouvoirs : 27 représentant 27 voix.
- L'adhérent Eric BUTEL (n°50 740) représenté par Monsieur Eric BUTEL a reçu 27 pouvoirs soit 27 voix.

Soit un total de 39 voix présentes ou représentées sur un total de 9 894 voix des membres de l'Association à jour de leur cotisation.

- Sont également présents :
 - Monsieur Frédéric IMBERT, Expert-Comptable, FMI Conseils.
 - Monsieur Sébastien BEAUGRAND, Commissaire aux comptes, SBG Audit.
 - Madame Nancy GIRAUDIER, Directrice de PREVY.
 - Madame Hélène MARIN, Directrice déléguée de PREVY.
 - Madame Fanny DESCHAMPES, Responsable service comptable et cotisations de PREVY.
 - Madame Constance MARCE, Juriste Junior – Assistante de Direction.

Après signature de la feuille de présence, le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur participation.

Monsieur Eric BUTEL désigne le bureau de vote suivant :

- Monsieur Etienne RUAS, secrétaire de séance, représentant les adhérents BBTP n° 41 889, CETRACO n° 36 014, TM34 n° 33 518 et Prestataire Château Silhol n° 6 139.
- Monsieur Sébastien BEAUGRAND, scrutateur, représentant l'adhérent SBG AUDIT n° 53 885.
- Monsieur Sylvain AUSSET, scrutateur, représentant l'adhérent CALL Entreprises n° 54 026.

Ces derniers certifient avec le Président de séance l'exactitude de la feuille de présence établie et émargée.

Monsieur BUTEL informe l'Assemblée de la présence de Monsieur Frédéric IMBERT en qualité d'Expert-Comptable, représentant le cabinet FMI Conseils et de Monsieur Sébastien BEAUGRAND en qualité de Commissaire aux comptes, représentant le cabinet SBG Audit.

SA   6 

Le Président dépose sur le bureau, l'ensemble des documents nécessaires à la réunion :

- La convocation a été publiée sur les supports suivants :
Le Midi Libre Rubrique des Annonces Légales le 7 mai 2024.
Le site internet www.prevy.fr depuis le 6 mai 2024.
Les adhérents ont également été convoqués par courriel et par envoi courrier pour ceux ne disposant pas d'adresse e-mail en date du 6 mai 2024.
- La feuille de présence signée par les membres en début de séance.
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 29 juin 2023.
- Le texte des résolutions.
- Le rapport de gestion.
- Les comptes de l'exercice 2023 (bilan, compte de résultat et annexes).
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2023.
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées 2023.
- Le budget prévisionnel de l'exercice 2024.
- Les barèmes de cotisations et droit d'admission pour l'année 2024.

L'Assemblée prend connaissance des documents.

Le Président rappelle que, selon les statuts en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer quelque-soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont adoptées à la majorité simple des votants présents ou représentés.

Les membres peuvent remettre pouvoir à tout autre membre sans limitation.

Le Président s'étant assuré de l'identité des votants, le vote des résolutions se fait à mains levées.

1. Première résolution : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2023.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2023 à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

SA ED 4
7 83

2. Deuxième résolution : Lecture du rapport du Commissaire aux comptes et approbation du rapport de gestion 2023, des comptes et bilan de l'exercice 2023, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'année 2023, des comptes clos au 31 décembre 2023 et quitus aux administrateurs de leur gestion.

Interventions de Monsieur IMBERT, représentant le cabinet d'expertise comptable FMI Conseils et de Monsieur BEAUGRAND, Commissaire aux comptes du cabinet SBG Audit.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, le rapport de gestion 2023, les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 et donne quitus de la gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

3. Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2023.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 363 889 € qu'il est proposé d'affecter en report à nouveau.

L'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 en report à nouveau.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte l'affectation du résultat de l'exercice 2023 en report à nouveau à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

SA ED r 8

4. Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées.

Intervention de Monsieur BEAUGRAND, Commissaire aux comptes.

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association prend acte et les approuve.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte les conventions réglementées à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

5. Cinquième résolution : Approbation du budget prévisionnel 2024.

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association approuve le budget prévisionnel 2024.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel 2024 à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

6. Sixième résolution : Ratification des barèmes de cotisations annuelles et de leurs droits d'admission pour l'année 2024.

Le Président rappelle que les barèmes de cotisations annuelles et leurs droits d'admission, payables à l'adhésion, sont fixés, conformément aux statuts de l'Association, par le Conseil d'Administration.

Les barèmes de cotisations annuelles et les droits d'admission doivent être ratifiés annuellement par l'Assemblée Générale.

SA 2024 29 53

6.1 Barème de cotisation : Offre socle de service et droit d'admission 2024

Après présentation du barème de cotisation de l'offre socle de service et du droit d'admission pour l'année 2024, les membres de l'Assemblée Générale ratifient le montant de ce barème 2024.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la ratification du barème de cotisation annuelle de l'offre socle de service et du droit d'admission pour l'année 2024 à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

6.2 Barème de cotisation : Offre spécifique et droit d'admission 2024

Après présentation du barème de cotisation de l'offre spécifique et du droit d'admission pour l'année 2024, les membres de l'Assemblée Générale ratifient le montant de ce barème 2024.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 39

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la ratification du barème de cotisations de l'offre spécifique et du droit d'admission pour l'année 2024 à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

7. Septième résolution : Pouvoirs au Président.

L'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association donne tous les pouvoirs au Président, ou toute personne désignée par lui, en vue de réaliser les formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

SA 10

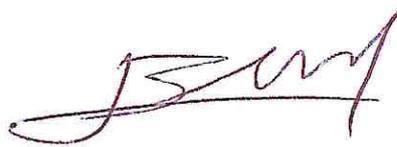
Vote :

Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de voix pour : 39

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés avec 39 voix pour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé et les débats clos, le Président Monsieur Eric BUTEL remercie les participants et lève la séance à 10 heures.

Le Président de l'Association : Monsieur Eric BUTEL



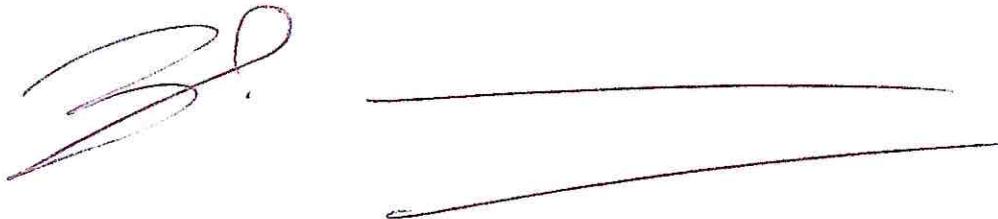
Le secrétaire du bureau de vote : Monsieur Etienne RUAS



Le scrutateur du bureau de vote : Monsieur Sylvain-AUSSET

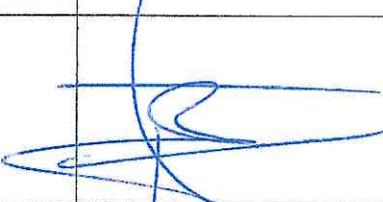
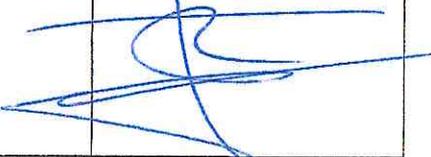


Le scrutateur du bureau de vote : Monsieur Sébastien BEAUGRAND

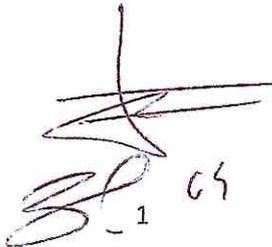


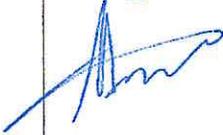
S D E D 11

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE
PREVY
Du 24 Mai 2024 à 9h00**

RAISON SOCIALE	N° ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
Eric BUTEL	50 740	Eric BUTEL	1	
SBG AUDIT	53 885	Sébastien BEAUGRAND	1	
FMI CONSEILS	1 302	Frédéric IMBERT	1	
BBTP	41 889	Etienne RUAS	1	
CETRACO	36 014	Etienne RUAS	1	
TM34	33 518	Etienne RUAS	1	

SA 

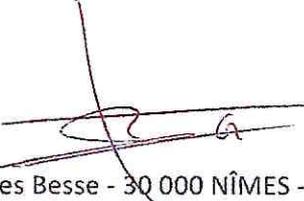
 

RAISON SOCIALE	N°ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
PRESTATAIRE CHATEAU SILHOL	6 139	Etienne RUAS	1	
CALL ENTREPRISES	54 026	Sylvain AUSSET	1	
ETIC Management SAS	50 008	Arnaud DEROCHE	1	
GROUPE AVENIR PERFORMANCE	50 807	Franck BOGGIANI	1	
Centre Régional de Formation Professionnelle (CRFP)	41 142	Nalia RAHARIJAONA	1	
UPE 30	2 297	David MELENCHON	1	
TALK	54 170	David MELENCHON	1	

SA 

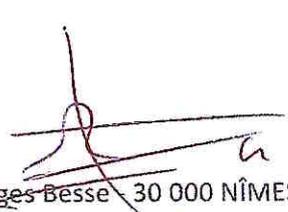
 807 78 2

RAISON SOCIALE	N°ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
EPS	50808	Nelia BAHARIBONA	1	

SIA      3

RAISON SOCIALE	N°ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE

SIA 

S3  4

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DE PREVY
DU 24 MAI 2024**

POUVOIR

N° ADH	ADHERENT	NOM	PRENOM	N° ADH	ADHERENT	NOM	PRENOM	SIGNATURE	Nbre
9 243	SARL SUD RADIOLOGIE	LAURANS	Pascal	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		1
8 628	DALKIA	MONINO	Mathias	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		2
51 449	SAS IDEA NIMES	VIALLE	Sébastien	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		3
51 212	MDP - Maison Déco	CHAUVIN	Marie Christine	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		4
12 338	CSP Paris Fashion Group Sas	CARTAIRADE	Magali	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		5
48 287	2W WINDWORK	HERNANDEZ	Bertrand	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		6
1 177	OGEC ST VINCENT DE PAUL	NICOLAS	Sandrine	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		7
35 339	Crédit Mutuel Nîmes Jean Jaurès	FRATA	Ludovic	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		8
52 838	ALPHA DETECTION	JULIEN	Dimitri	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		9
47 505	AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTE	BEGG	Allison	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		10
53 146	LES SAISONS DU QI	AUBERT	Jean-Jacques	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		11
12 182	ASSOCIATION ASUD	HENRIOT	Marc	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		12
49 395	SAS EXOTEC DENTAIRE	LAUNAI	Nathalie	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		13
100 835	GAZELEC GYM RETRAITES	DEROUALLIERE	Christine	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		14
42 520	SCP MARCE ANDRIEU CAMEL	MARCE	Jean-Jacques	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		15
49 382	SAS SECA	REZZONICO	Stéphane	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		16
51 015	AMBULANCE DES ARENES	MARIA FABRY	Olivier	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		17
100 871	AMBULANCE DE LA VAUNAGE	MARIA FABRY	Olivier	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		18
51 881	HOLDING LA GAZELLE	MARIA FABRY	Olivier	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		19
100 872	AMBULANCE DE L'OPPIDUM	MARIA FABRY	Olivier	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		20
16 172	EGC CONSEIL	GIRAUDIER	Eric	50 740	BUTEL	BUTEL	ERIC		21

SA

sm 3c

